

## La relative déterminative et la relative explicative

► Si l'antécédent est une **expression définie** (nom propre ou nom commun précédé d'un déterminant défini) : La relative est **déterminative** (ou restrictive) si elle est nécessaire à l'identification référentielle de l'antécédent, qu'il s'agisse d'un individu ou d'une classe, d'êtres réels ou virtuels. Autrement dit, elle restreint l'extension de ce GN; et son effacement aurait pour conséquence de modifier complètement le sens de la phrase en étendant son champ d'application à un ensemble référentiel plus important, voire à la totalité des êtres qui peuvent être désignés par le nom : Le roman que je viens de finir me plaît beaucoup (sens spécifique) / Le roman me plaît beaucoup (sens générique). - Les Alsaciens qui boivent de la bière sont obèses (une partie) / Les Alsaciens sont obèses (la totalité). Autres exemples : Le philosophe qui est digne de ce nom n'a pas de préjugés (réfèrent : le représentant typique d'un sous-genre) / Le philosophe n'a pas de préjugés (réfèrent : le représentant typique de la totalité du genre) - Les candidats qui ont obtenu la moyenne ont été déclarés reçus (réfèrent réel) / Les candidats qui auront la moyenne, s'il y en a, seront déclarés reçus (réfèrent virtuel).

La relative est **explicative** (ou appositive) **lorsqu'elle ne joue aucun rôle dans l'identification référentielle de l'antécédent**. Elle peut alors, sans dommage pour cette identification, être supprimée. Elle peut aussi être remplacée par une proposition coordonnée ou être reprise par le pronom cela: Ce roman, que je viens de finir, me plaît beaucoup. Ce roman me plaît beaucoup (le réfèrent ne change pas). - Les Alsaciens, qui boivent de la bière, sont obèses. Les Alsaciens sont obèses (les deux phrases ont la même valeur générale, qui admet d'ailleurs des exceptions : elles décrivent seulement un cas typique). A partir des exemples Mes élèves, qui s'étaient bien préparés, ont tous été reçus et La démocratie, qui est fragile par nature, doit être défendue on peut substituer aux relatives des coordonnées sans changement notable de sens: *Mes élèves ont tous été reçus, car ils s'étaient bien préparés et Mes élèves s'étaient bien préparés et ils ont tous été reçus*. La relative explicative peut aussi faire l'objet d'un commentaire particulier, ce qui montre son indépendance vis-à-vis du reste de l'énoncé : La démocratie, qui est fragile par nature (cela n'est pas douteux), doit être défendue. Ces relatives sont marquées sur le plan prosodique par une mélodie spécifique, celle de la parenthèse (B: 3.5) ; et sur celui de la ponctuation, elles sont encadrées par deux virgules (IV: 3.13). N'ayant pas de rôle référentiel, elles sont disponibles pour exprimer toutes sortes de nuances circonstancielles : cause, condition, concession, etc.

Remarque. — Les noms propres et les noms communs précédés d'un déterminant possessif sont en principe autodéterminés. Aussi les relatives qui leur sont adjointes sont-elles en principe toujours explicatives. Cependant des relatives déterminatives sont possibles lorsqu'on applique à ces antécédents un prélèvement partitif : Le Paris que j'ai connu n'est plus (opposition avec : le Paris que nous voyons). - Ceux de mes élèves qui se sont bien préparés ont été reçus.

► Si l'antécédent est une expression non-définie (nom commun précédé d'un déterminant indéfini) : On ne peut dans ce cas tirer argument de l'identification référentielle pour distinguer deux sortes de relatives, puisque le propre de telles expressions est d'avoir un réfèrent qui n'est pas identifiable (au moins pour le récepteur). Cependant, dans la perspective communicative, certaines des relatives considérées apparaissent essentielles, et leur suppression a pour effet de produire un énoncé non pertinent, généralement tautologique : Il y a des moments dans l'histoire où tout bascule/Il y a des moments dans l'histoire. (!) - L'enfance est une période de la vie qui est déterminante/L'enfance est une période de la vie. (!) - Kawabata a écrit un livre que j'aime beaucoup /Kawabata a écrit un livre (!)

D'autres apparaissent accidentelles (ou accessoires), et leur suppression ne remet pas radicalement en cause la pertinence de l'énoncé ; mais on se trouve ici sur un terrain essentiellement pragmatique et, pour préciser le degré d'acceptabilité de tels effacements, il faudrait tenir compte d'une manière plus précise des différents paramètres de la situation d'énonciation : Un livre, qui se trouvait sur la table, attira mes regards - J'ai fait un problème que j'ai trouvé difficile - Nous avons remarqué dans le pré quelques vaches qui broutaient.